

## Études littéraires africaines



CHAULET-ACHOUR Christiane, dir., *Les 1001 Nuits et l'imaginaire du XX<sup>e</sup> siècle*. Paris, L'Harmattan, coll. Études transnationales, francophones et comparées, 2004, 246 p.

Bouba Tabti-Mohammed

Number 19, 2005

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1041419ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1041419ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (print)

2270-0374 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Tabti-Mohammed, B. (2005). Review of [CHAULET-ACHOUR Christiane, dir., *Les 1001 Nuits et l'imaginaire du XX<sup>e</sup> siècle*. Paris, L'Harmattan, coll. Études transnationales, francophones et comparées, 2004, 246 p.] *Études littéraires africaines*, (19), 77–79. <https://doi.org/10.7202/1041419ar>

Tous droits réservés © Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA), 2005

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Certaines problématiques de la clausule sont analysées à la lumière de leur pertinence dans les romans retenus. Enfin, le problème du rapport entre clausule et lisibilité s'éclaire avec l'analyse de la finalité clausulaire. C'est là que l'auteur soulève la question du "cordon ombilical" et de la relation de l'écrivain à sa société. Cette analyse se déroule avec rigueur et précision. Cela n'exclut d'ailleurs pas, dans la note 359, une interrogation significative sur la possibilité laissée à l'écrivain maghrébin de langue française de récuser la forme romanesque, étrangère au champ littéraire arabe. À cet égard, il rappelle judicieusement les mots de Franz Fanon : "il est plus facile de proclamer qu'on rejette que de rejeter réellement" (*Les Damnés de la terre*, Maspero, 1961, p. 151). L'Histoire hante Rachid Mimouni qui adopte en effet le genre romanesque occidental sans rejeter "les formes d'expressions artistiques maghrébines" et qui sait que l'Algérie est "le résultat d'une blessure coloniale et post-coloniale". Par ailleurs, les récits de ses romans laissent souvent le soin au lecteur d'achever une histoire qui refuse le définitif.

Le non spécialiste – tout en reconnaissant l'intéressante approche de l'œuvre de Rachid Mimouni – pourrait regretter de ne pas être introduit plus à fond dans l'histoire des romans et de l'écriture de l'époque. En effet, le discours fort technique qui marque cette étude peut dérouter, voire contrarier le lecteur peu averti de l'histoire littéraire maghrébine, qui souhaite situer les auteurs afin de mieux les comprendre.

■ Jérôme CECCON

■ CHAULET-ACHOUR CHRISTIANE, DIR., *LES 1001 NUITS ET L'IMAGINAIRE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE*. PARIS, L'HARMATTAN, COLL. ÉTUDES TRANSNATIONALES, FRANCOPHONES ET COMPARÉES, 2004, 246 p.

Cet ouvrage a été considéré en mars 2005 par la revue *LMDP Langue maternelle, Documents pédagogiques*, comme le livre du mois. On ne s'en étonnera pas : sous la direction de Christiane Chaulet-Achour, dont on sait qu'elle a beaucoup travaillé sur *Les Nuits*, sont présentées des réflexions aussi intéressantes que variées, s'attachant à souligner les traces, les résurgences, les empreintes laissées par l'inépuisable texte-source des *Nuits*, le dialogue fécond et multiforme que tissent avec lui les textes modernes.

Une longue introduction de Christiane Chaulet-Achour (suivie d'une bibliographie conséquente, même si l'auteure souligne qu'elle ne saurait être exhaustive), sous le titre "La galaxie des *Nuits*", précise le but de l'ouvrage : "une meilleure connaissance des effets de cet espace de création sur quelques écrivains du XX<sup>e</sup> siècle", revient sur le texte des *Nuits*, sur le rôle de Galland, sur les vicissitudes d'un texte censuré, expurgé et toujours vivace ; à la suite des analyses comme celles de J. E. Bencheikh, d'A. Miquel et de F. Villa, elle souligne que les deux mouvements d'attrance

et de rejet suscité par le texte reposent sur leur articulation autour de “deux charnières : l’ambiguïté et le franchissement”. Elle retrace le parcours et la fortune diverse du texte des *Nuits* dont les autres contributions recherchent et analysent les traces dans certaines œuvres du XX<sup>e</sup> siècle.

Gilbert Grandguillaume, dans “Entre l’écrit et l’oral : la transmission. Le cas des *Mille et une nuits*” (pp. 45-66), situe les *Nuits* dans “la langue arabe et dans l’Islam” puis s’attache au récit-cadre, soulignant comment le texte “se situe entre l’écrit et l’oral”, “entre fixité et mouvement”, entre mort et vie.

Violaine Houdart-Mérot, dans “Proust dormeur éveillé ou comment surseoir à l’arrêt de mort” (pp. 69-89), montre comment, malgré tout ce qui peut opposer *La Recherche* aux *Nuits*, celles-ci marquent l’écriture de Proust tentant d’écrire les “Contes arabes d’une autre époque” en les réinterprétant “à la lumière de ses propres questionnements, de ses propres angoisses, de ses propres désirs” ; lui qui n’avait que mépris pour un réalisme incapable de montrer la vérité du monde, trouve dans *Les Nuits*, comme l’écrit l’auteure, “l’importance de l’irrationnel et de l’écriture comme “sésame” pour percer les mystères de l’être humain et lutter contre le temps et la mort”.

“*Les Mille et une nuits* revisitées : *La Tentation de la mille septième nuit* de Wassiny Laredj” (pp. 91-102) est un entretien avec l’écrivain algérien réalisé par B. Tabti-Mohammedi qui l’interroge sur son premier contact avec les *Nuits* qu’il a lues en arabe, et sur l’influence évidente qui se manifeste dans l’écriture de ce roman qui joue avec le texte-source, s’en inspirant et le transformant, en faisant, entre autres, une fable sur le pouvoir et ses dérives despotiques.

Ahmed Cheniki, spécialiste du théâtre, nous montre dans “*Les Mille et une nuits*, la culture populaire et le théâtre arabe” (pp. 103-126), à partir de nombreux exemples, de quelle empreinte les *Nuits* ont, dès les débuts de ce genre relativement récent dans le monde arabe, marqué les dramaturges.

Laurent Bernard s’intéresse, lui, à S. Rushdie dans “Le détour par le conte : *Haroun et la mer des histoires* de Salman Rushdie” (pp. 128-149). Ce conte qu’il considère comme une réponse de l’auteur “aux menaces dont sont victimes sa pratique et son imaginaire” est en relation avec les *Nuits*, non seulement à un niveau de surface mais en profondeur car, dit-il, Rushdie s’interroge sur la dimension centrale des *Nuits*, c’est-à-dire “la place, le pouvoir et les enjeux de la paroles”.

Geetha Ganapathy-Doré s’intéresse aussi à Rushdie dans “L’hybridité perturbante des *Mille et une nuits* dans les romans de Salman Rushdie, Githa Hariharan et Bahiyiyh Nakhjavani” (pp. 149-167) : elle y analyse trois romans de langue anglaise dont deux romans féminins, l’un d’une Indienne, l’autre d’une Iranienne, nourris eux aussi du texte des *Nuits* dont l’hybridité met à mal ce que l’auteure appelle “la pureté dangereuse”.

C'est à la Shéhérazade latino-américaine, comme se plaît à la définir la critique, que s'intéresse Jacques Le Marinel nous invitant à nous replonger dans "*Les Contes d'Eva Luna* d'Isabel Allende, transposition moderne des *Mille et une nuits*" (pp. 171-197) ; il souligne à la fois les liens avec le texte premier et l'originalité de l'univers construit par I. Allende. Il s'attache ainsi à montrer la valorisation de la femme et le pouvoir des mots, pouvoir magique, et souligne la modernité de l'écriture de ces contes.

Marie-Françoise Chitour, dans "*Bayarmine* de Vénus Khoury-Ghata ou l'ouverture du harem", (pp. 199-216), s'attache elle aussi à une œuvre de femme. Elle montre comment, tout en mettant en avant des éléments familiers au lecteur des *Nuits*, la romancière en subvertit le cadre à plusieurs niveaux, opérant le "retournement" de certains motifs ; à la place de la conteuse, c'est par une femme qui *écrit* que sont rapportés les faits, dans un journal qui est écriture de soi, du corps féminin, donc, note M.-F. Chitour, transgression, mais dans lequel surgit également le monde extérieur avec une grande violence qui régit également la plupart des relations.

Dans le dernier article : "Schéhérazade ou Jazia ? Celle qui raconte et attend ou celle qui parle et agit ?" (p. 217-233), Zineb Ali-Benali, à partir de la comparaison entre les deux fortes figures symboliques du passé qui "habitent, chacune à sa façon, l'imaginaire arabe", interroge certains textes algériens et le choix qu'ils font de l'une ou de l'autre de ces figures mythiques.

Dans sa diversité et sa richesse, cet ouvrage dont on n'aura donné qu'un mince aperçu réussit à apporter du nouveau dans un domaine où cela paraissait presque impossible.

■ Bouba TABTI-MOHAMMEDI